



Litige avec mon garagiste pour une 607 hdi

Par **baze**, le **29/03/2008** à **11:43**

bonjour j'ai achete une voiture le 19 mars 2008 dans une concession a paris.
le garage me certifiait par telephone que la voiture etait en bon état sauf les freins mais il s'engage a les changés.
nor quand je me presente au garage la voiture possede plein de defauts et n'a pas effectue les reparations des freins.
sur le controle technique il est inscrit que les freins sont e refaire sans contre visite.
le garagiste me dit qu'il prendra en compte de toutes les defauts exsitant apres avoir eu un devis.
Sur l'autoroute je trouvai que la voiture frenait tres mal, j'ai ensuite trouve dans la boite a gant un papier signe par peugeot comme quoi " la voiture est dangereuse a la circulation due a l'usure prononce des freins".
ndepuis j'ai eu un accident avec un chevreuil man que de freinage.
le devis de tous les defauts s'eleve a 5200 euros que le gargiste ne veut plus vraiment payer.
le devis de l'accident s'eleve lui a 4000 euros.
npuis je faire valoir que le garagiste reprenne le vehicule et qui prenne en compte l'accident car il ma vendu un vehicule avec des organes de securites defaillant?? il m'avait dit aussi que les pneus était en moyenne état alors que les pneus arriere sont lissent.
nj'attend vos reponses avec impatience rncordialment